

16 fév 2007 -16:00

Appartient à Conseil des ministres du 16 février 2007

Service international de Recherches à Bad Arolsen

Accès des scientifiques et chercheurs aux archives concernant les déportations pendant la Seconde Guerre mondiale

Accès des scientifiques et chercheurs aux archives concernant les déportations pendant la Seconde Guerre mondiale

Les archives du Service international de Recherches à Bad Arolsen, en Allemagne, qui a été érigé à l'initiative des Alliés dans les années 1950, rassemblent une vaste documentation sur les déplacements et le sort des victimes des déportations massives au cours de la Seconde Guerre mondiale. Les fichiers contiennent plus de 40 millions de pièces concernant quelque 17 millions de personnes : juifs, travailleurs forcés, résistants, tziganes et autres. Outre la Belgique, la Commission internationale pour le Service international de Recherches regroupe les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, Israël, les Etats-Unis, la Grèce et la Pologne. Plus de soixante ans après la fin des hostilités, la nécessité s'est fait sentir, notamment pour continuer de rappeler aux générations futures les horreurs de la Seconde Guerre mondiale, d'autoriser l'accès des scientifiques et chercheurs aux archives et documents du Service international de Recherches. L'ouverture des archives a été décidée après des négociations entre les différents Etats membres de la C.I.S.I.R. Le Protocole amendant l'Accord initial de 1955 a été signé par la Belgique le 30 octobre 2006.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe